



AVIS DE COURSE

RONDE DU BASSIN

ARCACHON – SAMEDI 28 AOUT 2010

1-ARBITRAGE

Comité de Course : Eric Limouzin
Comité de Réclamation : Christian Linarès

1.1-ORGANISATION

Cercle de la Voile d'Arcachon

2-REGLES APPLICABLES

- Les règles de course à la voile (RCV) ISAF 2009-2012
- Les règles du Handicap National (HN) 2010

3-PUBLICITE

L'épreuve est classée en catégorie C pour l'application des prescriptions de publicité.

4-ADMISSIONS

4.1-La Ronde du Bassin est ouverte à tous les coureurs, licenciés auprès d'une fédération affiliée à la FFV.

4.2-La Ronde du Bassin est ouverte à la série Habitable. Chaque bateau doit être en conformité avec la réglementation maritime en vigueur.

5-INSCRIPTIONS

5.1 Les inscriptions et la remise des instructions de course se dérouleront au CVA de 9 heures30 à 13 heures le samedi 28 août 2010.

5.2 Lors de l'inscription définitive les participants devront présenter obligatoirement :

La licence valide avec cachet médical (du skipper et de tous les équipiers)

6-PROGRAMME

Briefing le 28 août 2010 à 13heures

Mise à disposition le 28 août 2010 à 14 heures

Parcours côtier sur le Bassin d'Arcachon

7-REMISE DES PRIX

le 28 août à partir de 19 heures au CVA

8-STATIONNEMENT DES BATEAUX

Les bateaux pourront stationner sur le ponton R du Port d'Arcachon en face du club.

10-CORRESPONDANT

Eric LIMOUZIN

Tél : 05 56 83 05 92

Mail : voile.arcachon@wanadoo.fr